

Angers, le 07 MARS 2012

Dossier suivi par Laurent LEMASLE
Direction Environnement et Déchets
Tél. : 02.41.05.44.26
Fax : 02.41.05.39.17

Association des Habitants des quartiers
Saint Léonard, Justice, Madeleine
64, rue Gabriel Lecombre
49000 ANGERS
A l'attention de Monsieur AUDIAU Bernard

Monsieur,

Lors d'une rencontre en Mairie d'Angers le 18 janvier dernier, vous m'avez alerté sur l'augmentation des nuisances sonores ressenties sur le quartier Saint Léonard, en raison des travaux réalisés récemment par la Société d'Autoroutes du Sud de la France (ASF) au droit du cimetière.

Comme je m'y étais engagé, j'ai questionné la société ASF.

Dans sa réponse, ASF indique que l'écran mis en place le long de l'autoroute A87 (au niveau du cimetière) est un écran absorbant qui, de fait, ne génère pas de réflexion sur l'autre côté de l'infrastructure.

ASF précise que dans ce secteur le niveau acoustique est déjà inférieur à 60 dB(A) le jour et 55 dB(A) la nuit. Pour autant, de nouveaux aménagements seront menés par ASF, et ceux-ci auront pour effet indirect d'améliorer encore cette situation. On peut noter, entre autre, la création en cours d'écrans acoustiques le long du boulevard d'Etienne d'Orvres, ou la mise en place à venir d'un nouveau revêtement de chaussées.

Par ailleurs, ASF rappelle qu'il n'y a pas d'obligation de réaliser de nouveaux aménagements acoustiques sur ce tronçon de l'autoroute A87 (Gatignolle / La Monnaie), mais qu'il s'agit d'une démarche volontariste de l'État et d'ASF.

Je tenais à vous faire part de ces éléments, et vous pris d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie :
- Monsieur CAZAUBA - Adjoint au Maire /

Gilles MAHE
Environnement - Propreté des
Espaces Publics, Espaces Verts et Cimetières

